

COMITE DE DIRECTION
Réunion du 7 Février 2020
Au siège du District de l'Isère

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

PRESIDENT

M. MUFFAT- JOLY

PRESENT(E)S

Mme BRAULT

MM. BALDINO –BOUAT –BOULORD - CHASSIGNEU - CICERON –DA CUNHA VELOSO –
GIROUD GARAMPON - HESNI- ISSARTEL -LOUIS - MALLET –MAZZOLENI -
MONTMAYEUR–RAYMOND – SCELLIER (arrivée tardive) - SOZET - TRUWANT –
VACHETTA

EXCUSES

MM :AGACI - BOURGEOIS -MONIER – KODJADJANIAN -VEYRIER

ASSISTE

Mme BELOT

Séance ouverte à 18h30

ORDRE DU JOUR

**1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DE DIRECTION
DU 20 DECEMBRE 2019 :**

G. Bouat souhaite intervenir sur l'ouverture de séance de ce PV qui relève à son sens une ambiguïté vis-à-vis des clubs :

Le Président avant de débiter l'ordre du jour annonce sa candidature à la Présidence du District pour le prochain mandat 2020-2024. Il souhaite être rejoint par toutes les bonnes volontés pour une aventure de 4 ans car une division serait périlleuse pour le football dans le District.

On peut penser dans ces propos qu'il ne peut pas y avoir d'autres listes que celle du Président actuel.

Le Président explique qu'il évoquait une division en interne uniquement et que bien entendu les élections sont ouvertes à tous, dans le respect des conditions d'éligibilité.

L'appel à candidature prendra la forme d'un communiqué publié sur le site internet du District et comportera notamment les éléments suivants :

- la date de l'Assemblée Générale au cours de laquelle aura lieu l'élection,
- le mode de scrutin en vigueur,
- le délai et les formalités à respecter pour se déclarer candidat,

- les conditions à remplir pour être éligible aux fonctions de membre du Comité de Direction.

Il n'y a pas d'autres observations ; le Compte rendu du Comité du 20 décembre est alors approuvé à la majorité.

Intervention de H. Giroud- Garampon qui relève un oubli soit lors d'un Comité, soit en réunion de Bureau, où il avait été dit qu'au niveau des désignateurs, on ne mettrait pas d'arbitres de District pour désigner à tous les niveaux D1 à D5 seniors et cela n'a pas été écrit.

J. Véloso rétorque que ce n'est pas ce qui a été dit, il a été dit : qu'il n'est pas conseillé de mettre un arbitre en activité.

2-COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES

Courriers :

Remises Labels :

- Invitation du club du FC2A à une soirée des partenaires 2020 et remise du Label jeunes 3F. Représenteront le District : MM. Cazanove, Hesni, Montmayeur, Truwant. Le mardi 11 février à 19h.
- Remise du Label Crolles 10 février 19h00 à la salle La Marelle. Représenteront le District : MM Muffat-Joly, Cazanove, Montmayeur, Hesni, Vachetta.
- Remise du Label OND 19 février 18h00 à St Georges d'Espéranche. Représenteront le District : MM Muffat-Joly, Bouat, Boulord, Ciceron, Truwant
- Invitation de la Laurafoot au Label Jeunes FFF Crédit Agricole « Excellence » le jeudi 20 février à 19h à Bourgoin Jallieu.Représenteront le District : MM Muffat-Joly, Ciceron, Raymond, Truwant, Vachetta.
A chacune de ces remises, les directeurs d'agence de secteur du crédit Agricole seront présents.
La DDCS nous informe de la médaille de Bronze de jeunesse et sports attribuée à MM Gailhot Christian, Rey Alain et Touillon Jean François. Le Comité les félicite pour cette distinction
- Courrier de démission de M. Amari Abdelkader du poste de désignateur d'arbitres.
- Courrier de démission de M. Marey Arnaud de tous ses postes sauf celui d'arbitre. Le Comité les remercie pour tous les services rendus.
- Courrier de M. Lhuillier intéressé par le poste de désignateur d'arbitres. (transmis à la CDA).
- Courrier de M. Koubaa intéressé par le poste de désignateur d'arbitres. (transmis à la CDA).
- Courrier du Racing club Alpin, demande une réunion avec le Président de la Laura concernant le statut des éducateurs.
- Courrier des Turcs de Grenoble, transmis à la commission compétente.

Informations Diverses :

- Journée Nationale des Bénévoles
Le 25 avril, peu de candidatures à ce jour.

Le Président cite les diverses candidatures ou demande de cahier des charges aux événements suivants, reçus à ce jour et à valider au prochain CD pour la plupart:

EVENEMENT	CLUBS
-----------	-------

FINALES COUPES ISERE FUTSAL le 01/03/2020 Gymnase Reyniès Bayard 38100 Grenoble	FUTSALL DES GEANTS
	Validé par le Comité

JOURNEE DE LA FEMME le 08/03/2020	MOIRANS FC
	GROUP NIVOLAS TOUR ST CLAIR Validé par le Comité
	US REVENTIN
	CROLLES

CHALLENGE FESTIVAL U13 GARCONS ET FILLES le 4 avril 2020	O.ST MARCELLIN
	AS FONTAINE
	DOLOMIEU
	VOIRON-MOIRANS

JOURNEE NATIONALE U7 U9 le 06/06/2020	FC VALLEE BLEUE
	FC 2A
	F. CL. BREZINS
	ES MANIVAL
	FC CHARVIEU CHAVAGNEUX
	AS GRESIVAUDAN
	FC VINAY
	US DOLOMIEU
	AS ST ANDRE GAZ
	FARAMANS
	ST MAURICE L'EXIL
	ST SIMEON DE BRESSIEUX
	VOIRON - MOIRANS

Finales coupes Jeunes 06/06/2020	ES MANIVAL
Finales Coupes Seniors 07/06/2020	RIVES SP.
	ESTRABLIN
Finales Coupes Féminines 14/06/2020	GROUP ARTAS CHARANTONNAY NORD ISERE

AG ÉTÉ 19/06/2020	ASJF DOMENE
	EYZIN SAINT SORLIN FC
	US DOLOMIEU
	2 ROCHERS FC
	USVO
	FC 2A

3 – EMPLOI

Le Président rappelle le départ à la retraite cette année d'une salariée : Mlle Muffat-Joly, secrétaire. Le poste vacant sera donc bientôt sujet à offre d'emploi. Le Président précise qu'en terme d'emploi un autre souhait a été évoqué de la part de M. Giroud Garampon, celui de réserver ce poste bientôt vacant à la commission technique et non au secrétariat, tout en reprenant le travail administratif de la commission technique. Le Président s'y oppose compte tenu du travail à effectuer au secrétariat et du fait que l'équipe technique est déjà renforcée par 2 auto-entrepreneurs cette saison. Un débat s'ouvre sur le sujet et un vote est proposé.

Pour le remplacement du poste au secrétariat : 13 voix

Pour la suppression du poste au secrétariat substitué par un emploi en commission technique : 4 voix

Pour ½ poste sur chaque pôle : 1 voix

Abstention : 1 voix

4 –RETOUR SUR LA REUNION CE JOUR AVEC LA LAURAFoot

Le Président explique au Comité le souhait de la Laurafoot de régionaliser la Formation dans son ensemble. Pour cela, des réunions dans les différents districts ont eu ou vont avoir lieu. La Réunion avec notre Districts'est déroulée ce vendredi 7 février.

Les sujets à l'ordre du jour étaient la Régionalisation de l'ETR et l'Etude de la centralisation de l'organisation de la Formation.

Le principe de cette réunion a reposé sur une consultation et des échanges avec le président du District, son CTD PPF, la personne du District en charge de l'administratif des formations techniques et les membres présents.

Ont participé pour la Ligue : MM Barbetex Président – Parent Président – Michallet (Pôle Formation) - Seux DTR - Berthaud CTR.

Pour le District : MM Muffat-Joly Président – Raymond Trésorier – Giroud Garampon Vice-Président délégué – Bartolini CTD PPF – Mme Belot Responsable administrative en charge de l'administratif de la formation.

A ce jour 5 Ligues sont entièrement régionalisées – 3 Ligues le sont partiellement (dont la Laurafoot (l'Auvergne est déjà régionalisée)) – 4 Ligues non régionalisées.

Après avoir fait une étude assez détaillée des éléments apportés, de l'intérêt et de la possibilité du transfert de la formation technique départementale sur l'IR2F, le projet reste soumis à réflexion pour notre District.

6- REUNION DE TRAVAIL CHAMPIONNAT DE JEUNES

M.Giroud-Garampon explique l'objet et le résultat de ce groupe de travail ainsi que sa réunion qui a eu lieu ce lundi 3 février.

Des débats intéressants qui seront exposés aux clubs au travers de 2 réunions d'information les 24 à DOMARIN et 26 février au District.

Le projet final sera rendu pour le Comité du 6 mars et donnera lieu par la suite à une éventuelle Assemblée Générale extraordinaire qui se tiendrait le 27 mars. Il est convenu d'ores et déjà que les clubs non concernés comme le futsal, foot entreprises, n'ayant que des vétérans ou n'ayant pas d'équipes de jeunes ne seront pas amendés pour absence à cette AG. ...

7 – DESIGNATEURS D'ARBITRES

M. Veloso prend la parole, retrace l'historique de la commission et rappelle la réunion de la CDA du 14 janvier au cours de laquelle il a été désigné 2 nouveaux désignateurs pour succéder aux précédents, démissionnaires. La CDA à l'unanimité a voté pour :

M. Léo FARKAS désignateur des D1 –D2 – AA District et Ligue

M. Nasri RIAD désignateur des D3 – D4-D5 et Féminines

M. Veloso s'interroge sur le fait que seul M. Farkas soit paru sur les PV en tant que désignateur.

Le Président s'excuse de l'erreur administrative et informe que nous n'avons pas à valider les postes des désignateurs, la commission des arbitres est souveraine pour affecter ses membres au poste qu'elle souhaite. Les 2 désignateurs précités sont donc de fait validés.

8 – QUESTIONS DIVERSES

- M. Bouat souhaite évoquer l'organisation des 2 matchs de barrage en fin de saison.

Concernant la 3eme montée des équipes seniors en Ligue ou la montée d'un des 2 champions des poules de D1 U18 il va falloir organiser un match de barrage.

Reste à déterminer des dates et des lieux.

Quelques impératifs : le retour de la situation du bonus-malus des clubs concernés, les dates des finales sont fixées.

L. Mazzoleni propose une date à confirmer en fonction des classements annexes, et pas trop loin de la fin des championnats. La proposition est le week end du 30 et 31 mai (Pentecôte)- Après délibération la seule date du dimanche 31 est retenue pour les 2 matchs. Match sans prolongation et en cas de match nul, il est procédé à l'épreuve des tirs au but. Les lieux seront quant à eux proposés ultérieurement.

- M. Giroud-Garampon informe qu'une personne a été accusée à tort d'avoir transmis son code foot2000 à une tierce personne, Il demande à ce que les accusateurs présentent au minimum leurs excuses.

Le Président du district contactera les responsables afin que ceci soit fait.

- Question de M. Montmayeur et M. Vachetta concernant une affiche de gazon Isère concernant une réunion débat associant le District de l'Isère.

Le Président du District dément cette annonce et confirme qu'aucun partenariat avec les membres de ce site n'a eu lieu.

Il n'y a plus de questions,
Le Président clôture le Comité de Direction
Fin de séance 21h10